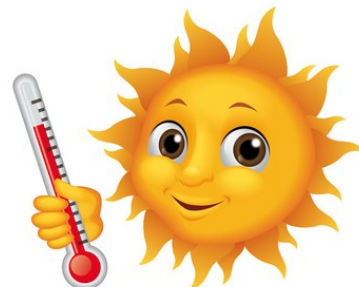


Canicule 2003 en Mayenne : 85 décès en excès du 4 au 18 août

Chaque se souvient de la chaleur, exceptionnelle pour notre pays, du mois d'août 2003, qui a eu comme conséquence immédiate une augmentation considérable de la mortalité, en particulier pour les personnes les plus âgées. Selon un rapport établi par Eric Jouglu et Denis Hémon (Inserm), réalisé à partir des certificats médicaux de décès, près de 15 000 décès supplémentaires, par rapport à la moyenne estivale des années 2000 à 2002, ont été enregistrés en France entre le 4 et le 20 août 2003.



Cela représente sur cette période un ratio de surmortalité de 1,6 pour l'ensemble de la France, ce qui correspond à environ 60 % de décès de plus que ce qui était « attendu » sur la base de la mortalité des trois années précédentes.

D'après le rapport de l'Inserm, le ratio de surmortalité varie selon les régions françaises de 1,2 à 2,3. La région la plus concernée est l'Île-de-France (2,3), devant la région Centre (2,0). Les Pays de la Loire arrivent au troisième rang, avec la Bourgogne (1,7).

Au total, selon des données plus récentes de l'Inserm, 929 décès supplémentaires ont été enregistrés dans les Pays de la Loire, plus précisément entre le 4 et le 18 août ⁽¹⁾, soit un ratio de surmortalité de 1,9 sur cette période. La Mayenne elle-même compte 85 décès, soit 9,1 % des décès en excès dans la région. Le ratio de surmortalité le plus élevé est celui de la Sarthe (2,1), proche de celui de la Mayenne et du Maine-et-Loire (2,0). La Loire-Atlantique et la Vendée, départements côtiers, se situent à un niveau nettement inférieur (1,7).

En fait, d'une façon générale, les départements ont subi une surmortalité d'autant plus importante que le nombre de jours consécutifs avec des maximales supérieures à 35° a été élevé. Cependant, l'impact départemental de la chaleur sur la surmortalité reflète les différences de culture face à la chaleur : les départements du Sud de la France ont une architecture et un mode de vie mieux adaptés à la chaleur, ce qui a réduit l'impact de la canicule dans ces départements ⁽²⁾.

29 % des décès supplémentaires directement attribuables à la chaleur

À partir des données de la seule région Centre, on sait que la surmortalité la plus importante a concerné les causes directement attribuables à la chaleur (coup de chaleur, déshydratation, hyperthermie). Ces causes ont été à elles seules à l'origine de 29 % des décès supplémentaires.

Cependant, l'Inserm a également constaté une surmortalité pour la plupart des différentes causes de décès, et en premier lieu pour les maladies de l'appareil génito-urinaire, de l'appareil respiratoire, les maladies neurologiques, le diabète...

Malgré tout, ces données sont à prendre avec prudence. Dans les premiers jours de la canicule, comme l'a souligné l'Inspection générale des affaires sociales ⁽³⁾, les médecins n'ont pas toujours mesuré l'importance des facteurs liés directement à la chaleur quand ils ont rempli les certificats de décès, mais cette minoration probable a pu être surcompensée par la suite...

Pays de la Loire : surmortalité plus importante en maison de retraite

Les résultats régionaux concernant le lieu de survenue du décès confirment les observations faites au plan national. La surmortalité a été plus élevée en maison de retraite (ratio de surmortalité de 2,3) et à domicile (2,2) qu'à l'hôpital (1,7).

Pour l'Observatoire régional de la santé (ORS), même si ces résultats doivent être interprétés avec

⁽¹⁾ – La période de référence est importante car elle a un impact sur les données produites. Ainsi, une approche sur l'ensemble du mois d'août relativiserait les données (cf. *Ouest-France* des 27 et 28 septembre 2003).

⁽²⁾ – Inspection générale des affaires sociales, *La prise en charge sociale et médico-sociale des personnes âgées face à la canicule de l'été 2003*, janvier 2004 (page 7).

⁽³⁾ – Rapport précité, page 8.

prudence, on peut faire l'hypothèse d'une plus grande fragilité liée à un état de santé plus dégradé pour les personnes en établissement d'hébergement pour personnes âgées, expliquant l'importance de la surmortalité dans ces établissements. Par contre, de nombreuses interrogations subsistent, selon l'ORS, pour la surmortalité à domicile.

Source : « Vague de chaleur de l'été 2003 – Quelle surmortalité dans les Pays de la Loire ? », *Santé Pays de la Loire* (magazine édité par l'ORS) n° 55 d'avril-mai 2004.